

COMITÉ DES GOUVERNEURS DES BANQUES CENTRALES
DES ÉTATS MEMBRES DE LA
COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE EUROPÉENNE

Confidentiel

Projet

203e SEANCE

BALE, LE MARDI 11 FEVRIER 1986 A 10 HEURES

Ordre du jour

- I. Approbation du procès-verbal de la 202e séance.
- II. Echange de vues sur le fonctionnement de la concertation intracommunautaire et sur l'évolution monétaire dans les pays de la CEE:
 - Présentation par M. Dalgaard du rapport concernant l'évolution sur les marchés des changes des pays participant à la concertation au cours du mois de janvier et des premiers jours de février 1986;
 - Adoption par le Comité du rapport destiné aux Ministres des Finances des pays de la CEE;
 - Série mensuelle de statistiques(1).
- III. Echange de vues sur l'évolution du dollar EU et ses implications pour le SME(2).
- IV. Système de compensation de l'Ecu privé(3).
- V. Autres questions relevant de la compétence du Comité:
 - Répartition des frais du Secrétariat du Comité de l'année 1985(4).
- VI. Date et lieu de la prochaine séance.

-
- 1) Comme d'habitude, la Série mensuelle de statistiques sera prête à l'arrivée des Gouverneurs à Bâle.
 - 2) Cet échange de vues sera préparé par les Suppléants sur la base de réflexions que M. Bockelmann présentera.
 - 3) Un bref exposé sur la mise en oeuvre du système sera fait, pour l'information du Comité, par un représentant de la Commission et de la BRI.
 - 4) Une courte note sera distribuée par le Secrétariat avant la séance.